



N° 15
A V R I L
2012

EDITORIAL

UNE REUNION HOULEUSE MAIS NECESSAIRE

Mercredi 4 avril à 20h00, le Conseil Municipal avait invité les Buisards à sa réunion publique annuelle. La salle La Sure était trop petite, néanmoins tout le monde a trouvé une place assise. Il faut dire que le sujet principal : la présentation du résultat de l'étude d'aménagement de « l'Entrée nord-est », faisait l'objet de protestations virulentes depuis quelques semaines. Je dois reconnaître que cette présentation un peu tardive a laissé la porte ouverte aux contestations, voire aux rumeurs.

J'espère simplement que l'exposé très clair du Bureau d'études Romain Allimant et les échanges ont permis de mettre en évidence les réels objectifs du Conseil municipal qui sont, principalement :

- d'anticiper sur le devenir de cet espace et non d'inciter à sa construction
- de conserver des espaces verts afin de préserver le caractère rural et la qualité paysagère de cette zone constructible.

Il est vrai que le nombre de logements présentés par cette étude peut paraître excessif. Cependant si nous considérons uniquement, ce que j'appelle, le haut du coteau, c'est une surface d'environ 4,5 ha constructible. Découpée en lot de 1000 m², c'est environ 45 maisons qu'elle peut accueillir et 55 avec un découpage en lots de 800 m². Les règles d'urbanisme applicables aujourd'hui en permettent environ 80, l'étude en propose 44. Certes, elles sont disposées le long d'une future voirie, ce qui donne cet aspect de densification, mais préserve des espaces de verdure !

Je retiens, en conclusion, que les réactions d'hostilité sont plus le fruit d'un manque de connaissances ou d'informations que d'une réelle opposition à ce projet. Je remettrai donc ce sujet en débat au sein du Conseil Municipal afin de définir ensemble la suite à donner à cette affaire. Je pense que le renoncement total à ce projet représenterait une erreur historique pour notre village.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

UN BUDGET SOUS LE SIGNE DE L'INVESTISSEMENT

Le compte administratif 2011 présente un excédent de fonctionnement de plus de 300 000 €, signe d'une gestion rigoureuse. Nous retiendrons de l'année 2012, les travaux de réhabilitation de la halle qui est le deuxième plus important investissement du mandat, voire des 20 dernières années, après la réhabilitation du groupe scolaire. Le budget s'équilibre avec un emprunt modéré et largement acceptable pour notre commune très peu endettée. Une page spécifique budget vous présente tout cela en détail.

Le Maire, Gérard Jacolin

ACTIVITES MUNICIPALES

PLAN LOCAL D'URBANISME : L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE

Comme nous vous l'indiquions dans l'Echo, l'élaboration du PLU suit son cours. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fait l'objet de plusieurs réunions de travail : d'une part avec les Personnes Publiques Associées (Conseil général, Chambre d'Agriculture, communes voisines, Pays Voironnais, Etablissement public du SCOT, ...) le 24 janvier dernier, et d'autre part avec les habitants de Saint Blaise le 28 janvier 2012. Une réunion traitant spécifiquement du volet agricole s'est tenue le 27 février 2012 à laquelle étaient conviés les agriculteurs du village.

Malgré une faible participation des habitants, ces réunions ont permis de recueillir des informations et des avis qui seront importants pour la suite de l'élaboration du PLU. Nous vous rappelons qu'un registre est à votre disposition en Mairie pour consigner vos demandes ou remarques et que des panneaux d'informations sont exposés également en Mairie. L'avenir du village nous concerne tous et se traduit au travers du PLU pour les 10 années à venir, c'est pourquoi nous vous invitons à participer à ce projet.

VIE DU VILLAGE

■ IL Y A QUELQUE CHOSE DE « NOBLE » CHEZ NOS AINÉS

Par la force des choses, ils ralentissent le pas. Par la force du cœur, ils recherchent le bonheur. Si dans la conversation, on glisse cette question : Est-ce que ça va ?

On vous répond : puisque je suis là ! Oui, ils étaient là pour le temps du repas : beaux en dehors et beaux en dedans !

Ce fut un moment chaleureux comme un jour de printemps. On sentait vraiment le plaisir d'être ensemble, de pouvoir se retrouver et partager.

Oui, partager en toute simplicité et surtout en amitié.

Je pense que les années rendent « nobles » les aînés...

Bruno ROLLAND



■ UN VILLAGE TOUT PROPRE



Le 17 mars dernier, c'est par une douce matinée que plus d'une vingtaine de Buissards se sont retrouvés pour le traditionnel nettoyage de printemps. En deux heures et demie, tout le village avait été sillonné et les déchets rassemblés dans de grands sacs poubelles. Nous avons clos la matinée autour d'un verre accompagné d'un morceau de saucisson et de la tomme du village.

Merci à tous les participants pour cet engagement citoyen.

■ 4^e « SEMAINE DES ARTS »



C'est avec le groupe AcouTrio que la 4^{ème} Semaine des Arts s'est ouverte. Trois compères complices et malicieux nous ont offert un très beau concert. Dans une

première partie, ils nous ont présenté leur dernier album composé de chansons « coup de gueule », de chansons d'amour, de chansons pour expliquer les choses de la vie. Puis nos pieds ont bougé sur des rythmes celtiques. C'est en fredonnant tous ensembles que le concert s'est clôturé.

Ensuite, le mercredi 28 mars, la troupe de conteurs de Racont'Art nous a fait découvrir la façon dont le grand méchant loup est vu dans les contes d'ici et d'ailleurs. Et tout compte fait, ce loup n'est pas si grand et si méchant que cela. Les enfants n'ont même pas eu peur !



J'ai eu cette chance fabuleuse de visiter l'exposition de peinture de Buis'Art alors que la salle était vide de tout public. Les tableaux étaient là, dans une demi-obscurité, en attente de l'œil du visiteur. C'était

comme s'ils se parlaient les uns les autres de leurs créateurs. Les minutes étaient suspendues, le temps de cet instant, magique.

comme s'ils se parlaient les uns les autres de leurs créateurs. Les minutes étaient suspendues, le temps de cet instant, magique.

Annie BARUDIO

ACTIVITES MUNICIPALES

■ LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA HALLE DU BUIS PROGRESSENT

Après un léger retard causé par les fortes gelées de février, les travaux d'aménagement extérieurs ont avancé à grands pas grâce à une météo très favorable durant le mois de mars.

- L'accessibilité à la salle Parménie est en partie réalisée, les murets de soutènement de la rampe hélicoïdale sont en place ainsi que l'empierrement. Un travail de précision dès les premiers coups de pelleuse, l'artisan s'est fait assister d'un géomètre pour situer les fondations en 3D.

- L'isolation des murs par l'extérieur se poursuit en avril.

- Les fenêtres de la salle Parménie, ainsi que celles des vestiaires et de la salle des clubs, ont été remplacées.

Jusqu'à la première semaine de mai, le bâtiment restera accessible aux diverses activités. Puis viendra la phase de désamiantage de la toiture, suivie de la pose d'une isolation renforcée avec membrane d'étanchéité. Viendront ensuite divers travaux intérieurs, faux plafond, serrurerie, VMC double flux, contrôle d'accès et dispositif d'alarme. Tout devrait être terminé cet été.



■ UN ESPACE NATUREL SENSIBLE INTERCOMMUNAL (ENS)

Le site de Côte Manin va désormais s'appeler « Etang de Côte Manin et de la zone humide du Rivier ». Afin d'élargir le périmètre et de garantir une gestion optimale de l'espace, les communes de Saint Blaise du Buis et d'Apprieu ont décidé de créer un ENS intercommunal.

Le Département assure une aide technique et financière pour préserver le site. L'aide financière est apportée par la TDENS (Taxe départementale pour les Espaces Naturels Sensibles) prélevée sur les permis de construire et affectée uniquement à la préservation du patrimoine naturel et à l'éducation à l'environnement sur les espaces naturels protégés.

Le 13 mars 2012, les propriétaires de la zone dite d'intervention ont été conviés à une réunion d'information en mairie d'Apprieu. Cette réunion avait pour objectif d'exposer l'intérêt écologique du site et la démarche entreprise par le Conseil Général de l'Isère et les deux municipalités qui ont la volonté de préserver ce site pour les générations futures. Aussi, pour mettre en œuvre les actions nécessaires, tels que les suivis faunistiques et floristiques, amphibiens ou encore mammifères, les communes ont besoin de l'accord des propriétaires.

Sans aucune obligation, ils peuvent participer à ce projet de plusieurs manières :

- En signant une convention, donnant la légitimité à la commune pour gérer leurs parcelles, conformément au plan de gestion.

- En vendant leurs parcelles à la commune qui s'engage alors à en préserver le patrimoine naturel à long terme.

Les propriétaires, présents à Apprieu, n'ont fait part d'aucune hostilité à ce projet et depuis nous avons eu quelques contacts avec des personnes souhaitant céder leurs parcelles.

Nous invitons tous ceux qui souhaiteraient de plus amples détails à contacter leur mairie. L'achat de terrain se fera en priorité dans la zone d'intervention, voir le plan du site.

Le 9 mars 2012 s'est déroulé, en mairie de St Blaise, un comité de site (ancienne formule) pour faire le bilan du plan de gestion à 5 ans qui vient de se terminer et préparer le rapprochement avec Apprieu.

Le Pic Vert a exposé ses constatations sur la faune et la flore. Quelques nouvelles espèces aperçues en 2011 :



- Le **rosier tomenteux**, en bordure de la prairie sèche.

- La présence du **Cordélugastre bidenté** (libellule rare à surveiller) a pu être confirmée sur le site. Sa larve se développe en 3 à 4 ans dans les sédiments des sources calcaires, à l'ombre, au niveau de la tufière.

ACTIVITES MUNICIPALES

■ LA SOURCE COMMUNALE DE LARDINIÈRE, UNE MERVEILLE SOUS TERRE !

N'ayant pas retrouvé d'archives en mairie et les souvenirs s'estompant au fil du temps, il a été décidé d'explorer les lieux afin de situer l'étendue de cet ouvrage sur le plan cadastral, de connaître sa profondeur et tenter de comprendre d'où vient l'eau. Le Bureau d'études Burgeap fera une approche hydrogéologique.

Dans un premier temps, grâce à l'aide d'un riverain, nous avons retrouvé la dalle d'accès au puits, cachée sous les broussailles. Puis, le 22 février dernier a eu lieu l'exploration. A l'aide du tracteur de Claude Jacolin, la dalle de plusieurs centaines de kilos a pu être soulevée. Les techniciens de l'entreprise Hydrokarst, spécialistes des interventions en milieux confinés sont descendus en rappel au fond du puits de 6,50m de profondeur.



Le fond est sec, mais une ouverture latérale avec une marche donne l'accès au tunnel. Celui-ci de 70 cm de large et de hauteur 1,60 m est entièrement voûté en briques, il mesure 24 m de longueur, le puits est situé, à peu près, à mi-longueur du tunnel. Sur les côtés, des meurtrières laissent suinter l'eau qui s'écoule sur le fond comme une rivière souterraine de hauteur 15 à 20 cm. On peut voir des inscriptions sur les murs comme «MERMET Joseph 1894 » : est-ce la date de construction ou écrit lors d'une intervention ?

En aval du tunnel, une conduite de diamètre 16 cm emmène l'eau jusqu'au regard situé en bordure de la route de Lardinière. Le jour de la visite, il y avait un débit de 200 l/min. Une faible partie se dirige vers la fontaine du centre bourg, une autre conduite dessert le point d'eau, route de La Murette. Agriculteurs et particuliers peuvent remplir à cet endroit leurs citernes pour le bétail ou l'arrosage, un riverain dispose également d'une alimentation. Le surplus est canalisé, à travers champ, jusqu'au fossé le long de la route de La Murette et va dans les prés en contre-bas de celle-ci.

Pendant de nombreuses années, cette source a alimenté en eau potable les habitants de la partie basse du centre bourg. Mais la faible pression ne permettait pas d'aller jusqu'à la rue de la mairie, certains avaient des puits, d'autres charriaient l'eau depuis la fontaine. Ce n'est que vers la fin des années 50 que l'eau, en provenance d'Apprieu, a pu desservir tout le village.

Cette œuvre d'art fait partie du patrimoine de la commune et a toujours son utilité. L'eau devenant un bien précieux, nous devons faire l'expertise de ce captage et maintenant il s'agit de le protéger.

VIE ASSOCIATIVE

■ ACCA

Le printemps est là. Comme toutes les années au mois de mars, nous lâchons des couples de perdrix sur le territoire. La saison dernière, nous avons obtenu des nichées, ce qui permet d'avoir du gibier sauvage, plus celles qui ont passé l'hiver malgré le froid et la neige grâce aux abris et agrenoirs que nous avons installés. Pour le respect de tout le monde et de la nature, les promeneurs qui sortent leurs chiens doivent les tenir en laisse et suivre les chemins. La loi interdit la divagation des chiens. La nature est belle et fragile, respectons la pour le bien de tous et pour le futur.

■ BUIS'ART : DECOUVERTE DE LA PEINTURE AU COUTEAU



L'association Buis'Art a réuni 17 adhérents, le vendredi 16 mars pour un stage de peinture au couteau animé par Jean Guerrero, peintre bien connu dans la région. Ce fut une découverte pour la plupart des stagiaires qui se faisaient une idée très différente de cette technique. Jean Guerrero a su concilier sérieux et bonne humeur. Chacun est reparti le soir avec beaucoup d'enthousiasme et le désir d'utiliser ses nouvelles connaissances pour terminer chez lui la toile commencée en stage. Nous espérons pouvoir en organiser un autre à l'automne.

■ SOU DES ECOLES : REPAS DANSANT REUSSI

Notre soirée a eu lieu le samedi 17 mars 2012. C'était l'année des grands changements, nouvelle sono (DJ Light' Concept), nouveau repas (Jambalaya), petits et grands ont bien apprécié ces changements et ont profité de la soirée jusque tard dans la nuit. Le Jambalaya a été préparé par un traiteur du Buguey «Du soleil dans la cuisine». Ce plat de la Louisiane a conquis tout le monde.



PAYS VOIRONNAIS

■ HAUT DEBIT, MAIS TROP LENT

Lancé en 2006, le projet haut débit du Pays Voironnais avait pour objectif de couvrir le territoire avec du haut débit à 2 Mb. Ce chantier a permis de dégrouper les répartiteurs pour la mise en concurrence de tous les opérateurs, de raccorder 28 zones d'activités et 33 sites publics.

L'évolution de la législation permettant d'ouvrir l'ensemble du réseau a cependant été retardée du fait des efforts « efficaces » de FranceTélécom pour maintenir une position dominante. 11 équipements n'ont pu être utilisés dans ce projet pour des raisons réglementaires malgré une installation technique opérationnelle, créant une véritable incompréhension des usagers pénalisés par cette situation.

10 des 11 sous-répartiteurs seraient enfin bientôt mis en service, mais avec une facturation supplémentaire significative pour PVN, opérateur délégataire du Pays Voironnais, et donc, pour le Pays Voironnais.

CALENDRIER DES FÊTES DE ST BLAISE

MAI

- 5 : Rencontre Miss Isère - Salle la Sure
- 6 : Stage peinture à l'œuf & à l'huile Buis'Art - Salle la Sure
- 8 : Commémoration

JUIN

- 22 : Fête de la Musique - Salle la Sure

CHEZ NOS VOISINS

MAI

- 6 : Pucier du Basket Club Bavonne La Murette
- 11 : Vente de Pizzas du Sou des Ecoles Réaumont
- 24 : Don du Sang Salle Polyvalente La Murette

JUIN

- 9 : Tournoi Souvenir Luttna-Quiblier du Basket Club Bavonne - La Murette
- 16 : Kermesse du Sou des Ecoles Réaumont

UTILE

■ SURVEILLANCE DU RESEAU ELECTRIQUE ERDF

Dans le cadre de sa mission de service public, ERDF assure l'entretien des réseaux publics de distribution d'électricité par de l'élagage et de la surveillance des installations électriques. Chaque année, afin de prévoir les plans de maintenance et d'élagage, des opérations de diagnostics sont réalisées sur les réseaux électriques par divers moyens, en particulier les visites de lignes par hélicoptère. Le survol est réalisé à cinq mètres au dessus des lignes et se fait à vitesse réduite permettant de visualiser avec précision l'état du réseau et d'en déterminer les interventions nécessaires. ERDF procédera à cette surveillance par hélicoptère au-dessus de la commune entre mi-avril et mi-mai 2012.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Martin AYLÉ
né le 03 janvier 2012 à Voiron
Léna MARTINS
née le 02 février 2012 à Voiron
Hugo FOURIS
né le 12 février 2012 à Voiron

Ils nous ont quittés :

Germaine GRAND,
veuve CROZET le 23 février 2012
Germain MORICEAU,
le 03 avril 2012

■ HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 15h à 18h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 04.76.65.65.00
Fax : 04.76.05.39.62
E-mail : m.stblaise@wanadoo.fr

AU SEIN DU CONSEIL

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre 2011

- **Signature de l'avenant n°1 du Maître d'Œuvre en charge de l'opération de réhabilitation de la Halle du Buis** : nouveau coût des travaux 609 600 €HT, la mission s'élève donc à 50 596.80 €HT soit 8 957.42 €HT en plus par rapport à la commande initiale.
- **Autorisation donnée à Monsieur le Maire à dresser un procès-verbal** suite à l'Arrêté du Maire n°35/2011 relatif à l'absence d'assainissement non collectif des sociétés SCI MESSIDOR et SCI BURMONT.

Séance du 09 Février 2012

- **Suite à donner à l'opération d'aménagement de « l'entrée Nord Est du village »** : l'étude est maintenant terminée. Le Conseil Municipal a décidé de passer à la phase opérationnelle de cette opération au vu des coûts estimés et du projet urbanisme exposé dans le cadre de la 1ère phase d'étude.
- **Instauration d'un seuil minimal de densité sur le secteur de « l'entrée Nord-Est du village » suite à la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme** :
0.50 : pour le secteur couvrant les zones UA et UAa.
0.75 : du COS variant autorisé de 0.20 à 0.25 pour le secteur couvrant les zone UB et NAa.
- **Approbation de l'enquête publique relative à l'extension de la ZA du Talamud portant sur l'intérêt général et la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols.**
- **Choix de l'assurance dommages ouvrage relative aux travaux de réhabilitation de la Halle du Buis** : GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne, actuel assureur de la commune, pour une cotisation s'élevant à 8 298.67 €TTC.
- **Modalités de gestion globale du site de l'ENS de Côte Manin** - voir article
- **Attribution d'une subvention exceptionnelle à 2 associations : Racont'Art** d'un montant de **120€** pour un spectacle organisé pour les enfants lors de la semaine des arts en mars dernier, **Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais** pour une cotisation annuelle de **23€**.

Séance du 29 Mars 2012

- **Approbation des Comptes Administratifs 2011 et vote des Budgets 2012 de la Commune et du CCAS.**
- **Vote du maintien des taux d'imposition pour 2012** : taxe d'habitation (8.93%) pas d'augmentation depuis 2007 / taxe foncière bâtie (25.23%) et taxe foncière non bâtie (61.84%) non augmentées depuis 2006.
- **Transfert de la compétence « opérations d'aménagement structurantes » au Pays Voironnais** : confier la maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagement considérées comme structurantes qui présentent un intérêt particulier pour la mise en œuvre des orientations communautaires (principalement Projet de Territoire, Schéma de Secteur, PLH).
- **Acceptation des actions à réaliser en 2012 par l'ACCA de St Blaise du Buis sur le site ENS de l'Etang de Côte Manin et de la zone humide du Rivier** : pour un montant de 2 200€ subventionné à hauteur de 89.63% par le Conseil Général de l'Isère.

QUOI DE NEUF



■ HOMMAGE A GERMAIN MORICEAU

Nous venons d'apprendre avec tristesse la disparition de Monsieur Germain Moriceau à l'âge de 89 ans. Il s'était engagé volontaire lors de la dernière guerre mondiale. Arrêté en 1943, il avait été déporté au camp de Buchenwald. Décoré de la Légion d'honneur en 1989, il avait également reçu plusieurs reconnaissances pour faits de guerre : la médaille de la Déportation et de l'internement pour faits de résistance, la médaille de la Croix de guerre, la médaille des engagés volontaires. Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances.

